



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

LIGUE CORSE DE FOOTBALL

Règlement du tournoi e-Foot de la Ligue Corse de Football du 25/03/23.



1. Contexte du tournoi

La Ligue Corse propose un tournoi e-Foot (FIFA) s'adressant à l'ensemble des personnes âgé(e)s de 14 ans révolus au 25-03-23 ou plus.

Le tournoi sera proposé sur PS4 et PS5. Il sera organisé en 2 phases :

- Phase Qualificatives (64 joueurs / joueuses répartis en 16 poules)
- Phase Elimination directe avec les 32 meilleur(e)s joueurs / joueuses, classés 1er et 2ème de leur poule.

2. Organisation du tournoi

La Ligue a créé un comité d'organisation et désigné les membres qui coordonneront le déroulement du tournoi. Le tournoi se fera en présentiel sur une journée le samedi 25 mars 2023 au magasin ICI à Bastia.

3. Engagements

Le tournoi est ouvert à toutes les personnes de 14 ans révolus au 25-03-23 ou plus. Il convient de préciser que les mineurs devront présenter une autorisation parentale écrite à l'organisation.

Par ailleurs, l'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile relative au respect du présent Règlement.

Toute vérification à l'initiative de l'Organisateur se fera dans le respect de la réglementation en vigueur.

Siège social :

Rue Claude Papi – Stade de Volpajo – 20600 Furiani - Tél : 04.95.30.14.90.

Email : secretariat@corse.fff.fr





LIGUE CORSE DE FOOTBALL

Le joueur vainqueur du tournoi régional représentera la Ligue Corse lors de la finale Challenge National e-Foot FFF qui aura lieu les 28 et 29 avril 2023.

4. Déroulement du tournoi

Il se dispute en **3 phases** :

- **1 Phase Qualificative** comprenant les 64 premiers inscrits ; 16 poules de 4 joueurs / joueuses, chaque joueur / joueuse s'affrontera en 2 matchs de 2x6 minutes. Les deux premiers qualifiés de chaque groupe seront qualifiés à la phase finale ;
 - o Chaque victoire rapporte 3 points, chaque match nul rapporte 1 point, et chaque défaite 0 point.
 - o Le classement se fera selon les critères suivants, dans cet ordre :
 - a) le plus grand nombre de points obtenus après tous les matchs du groupe
 - b) la différence de buts particulière
 - c) la différence de buts générale
 - d) le plus grand nombre de buts marqués
 - Sur la base des quatre critères susmentionnés, si deux joueurs ou plus sont ex æquo, leur classement sera déterminé selon les critères suivants :
 - a) le plus grand nombre de points obtenus dans les matchs du groupe entre les joueurs concernés
 - b) la différence de buts particulière dans les matchs du groupe entre les joueurs concernés
 - c) le plus grand nombre de buts marqués dans tous les matchs du groupe entre les joueurs concernés.
 - Dans le cas où, sur la base des sept critères susmentionnés, deux joueurs ou plus seraient toujours ex æquo, leur classement sera déterminé par tirage au sort.
- **2 Phase Elimination direct** (16^{ème} de finale / 8^{ème} de finale / ¼ de finale / ½ finale et finale) comprenant les 32 meilleurs joueurs / joueuses issus des qualifications. Les joueurs / joueuses classés premiers de leur groupe affronteront les joueurs / joueuses classés deuxièmes de leur groupe selon l'arbre du tournoi. Les confrontations se joueront en un seul match sec de 2x6 minutes, également en mode 90. Si égalité, les joueurs / joueuses devront jouer les prolongations puis les tirs au but si l'égalité subsiste.

Après la clôture des inscriptions et après vérification par l'Organisation, l'arbre du tournoi est généré selon la date de réalisation de l'inscription et la répartition de joueurs / joueuses permettant de connaître l'ensemble des rencontres.

5. Calendrier prévisionnel

- o Début des inscriptions : Lundi 16 janvier 2023
- o Fin des inscriptions : Dimanche 05 mars 2023 à minuit
- o Dates du tournoi : samedi 25 mars 2023.

6. Paramètres de jeu

Le tournoi se joue exclusivement avec le Jeu FIFA 23 avec console PS4 et PS5 en match 1 vs 1 et mode de jeu « coup d'envoi 90 » pour les phases qualificatives et éliminatoires ainsi que la phase finale.

Siège social :

Rue Claude Papi – Stade de Volpajo – 20600 Furiani - Tél : 04.95.30.14.90.

Email : secretariat@corse.fff.fr





- Gameplay :
 - Durée période : 6 minutes
 - Vitesse jeu : Normale
 - Assistance puissance passes : Non
 - Défense tactique obligatoire
 - Tactiques personnalisées autorisées

- Déconnexion et/ou problème technique :

En cas de déconnexion automatique des 2 joueurs / joueuses pour cause de problème technique du jeu et de ses serveurs, il est possible pour les Joueurs / joueuses d'arrêter le match et de le relancer en gardant le score et le temps restant à jouer et ce au maximum 2 fois par match. Il faudra être en mesure de présenter des preuves (captures d'écran et vidéos) en cas de vérification de la part de l'Organisation.

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait (défaite par trois buts à zéro).

Comme le permet le jeu, les joueurs / joueuses pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs/joueuses et seulement dans le cas où le ballon est sorti de l'aire de jeu, ou pour donner suite à une faute ou une expulsion.

7. Saisie des résultats

Une fois la rencontre terminée, chaque résultat de rencontre devra faire l'objet de vérification de la part de l'Organisation.

Le score ne sera validé qu'avec des preuves valides.

8. Esprit Sportif et Sanctions en cas de non-respect du présent règlement

A) Esprit Sportif

Afin de proposer la meilleure expérience sportive lors de cette compétition régionale, nous demandons - comme sur les terrains - à l'ensemble des Joueurs/joueuses d'agir dans le respect et de jouer de manière courtoise, de faire preuve de fair-play, d'équité et d'honnêteté. Les points ci-après ont pour objet de présenter une liste non exhaustive des différents comportements prohibés, malhonnêtes ou pouvant procurer un avantage indu dans l'intention de nuire.

Siège social :

Rue Claude Papi – Stade de Volpajo – 20600 Furiani - Tél : 04.95.30.14.90.

Email : secretariat@corse.fff.fr





LIGUE CORSE DE FOOTBALL

Cette liste peut être modifiée à tout moment par l'Organisation et qui se réserve le droit de prendre toute mesure disciplinaire adaptée en cas de non-conformité au règlement, qu'il s'agisse d'un comportement énuméré dans la liste ci-dessous ou non. Les manquements suivants sont susceptibles d'entraîner une sanction disciplinaire (point B ci-après).

- Attitude
 - Refuser de suivre les instructions de l'Organisation nécessaires au bon déroulement du tournoi
 - Adopter un comportement antisportif vis-à-vis d'un autre Joueur
 - Ne pas fournir ses meilleurs efforts pour tenter de remporter un match
 - Harceler, suivre, menacer, intimider ou adopter un comportement nuisible vis-à-vis des autres participants, de l'Organisateur ou des administrateurs du tournoi
- Triche
 - Créer une fausse identité ou usurper l'identité d'une tierce personne
 - Avoir recouru à « l'aliasing » lors des matchs du tournoi. L'aliasing consiste à faire jouer un match par une personne tierce en lieu et place du propriétaire du compte. Le Joueur propriétaire du compte tout comme le Joueur tiers s'exposent des sanctions
- Technique
 - Falsifier un résultat de match
 - Se déconnecter au cours d'une partie de manière intentionnelle
 - Utiliser un logiciel tiers de tricherie modifiant les fonctionnalités de FIFA22, ses règles, ses données ou son rendu graphique

B) Les Sanctions

L'Organisateur se réserve le droit d'infliger les sanctions suivantes selon le degré, la gravité et la répétition éventuelle de la violation constatée.

1. Avertissement

Le Joueur est averti que son comportement est nuisible au bon déroulement du tournoi.

2. Perte d'un match

Le Joueur sanctionné perd le match indiqué par l'Organisateur. Il peut s'agir d'un match en cours, futur ou déjà joué.

3. Suspension du tournoi

L'Organisateur se réserve le droit de suspendre provisoirement un Joueur du tournoi. Dans ce cas, le Joueur n'est autorisé à participer à aucun match pendant toute la période de suspension.

4. Exclusion définitive du tournoi

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement un Joueur du tournoi voire de l'ensemble de ses tournois.

Siège social :

Rue Claude Papi – Stade de Volpajo – 20600 Furiani - Tél : 04.95.30.14.90.

Email : secretariat@corse.fff.fr





5. Passage auprès de la Commission de Discipline de la Ligue

Dans les cas les plus extrêmes, l'Organisateur se réserve le droit de saisir la Commission de Discipline de la Ligue.

9. Organisation du tournoi

Il convient de préciser que chaque joueur / joueuse devra au préalable se préinscrire sur le [Google Forms](#) dédié. Sa participation sera validée par l'Organisation après vérification des critères de sélection.

10. Cadeaux et récompenses

Le joueur vainqueur du tournoi régional représentera la Ligue Corse de Football lors de la finale du Challenge National e-Foot FFF. Le lauréat du tournoi ainsi que les participants classés 2^e, 3^e et 4^e de la phase régionale seront récompensés par des lots.

11. Cas exceptionnels

Au besoin, la Ligue Corse de Football se réserve le droit de mettre à jour, corriger ou modifier à tout moment et sans préavis le présent règlement. Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le Comité d'Organisation.

12. Collecte et utilisation des données

Les données personnelles recueillies à partir du formulaire de préinscription font l'objet d'un traitement informatique par la Ligue Corse de Football aux fins de permettre la validation de la préinscription des joueurs / joueuses à la compétition e-Foot organisée le 25 mars 2023.

Les joueurs / joueuses autorisent l'Organisation, en tant que responsable du traitement, à utiliser les données à caractère personnel qu'ils ont accepté de lui transmettre, afin de leur permettre de participer à la compétition de eFoot et de recevoir le cas échéant leur lot. Ces données sont destinées à la Ligue Corse et elles sont conservées pendant une durée de 3 années à compter de la fin des inscriptions au jeu. Les informations fournies ne seront utilisées que pour permettre aux joueurs de participer à la compétition et de recevoir par email des informations de la Ligue Corse. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), chaque joueur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en s'adressant à la Ligue Corse de Football via (jfbernardi@corse.fff.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Ligue Corse de Football, Rue Claude PAPI, Stade de Volpajo, 20600 FURIANI,

13. Accessibilité au règlement

[Siège social :](#)

Rue Claude Papi – Stade de Volpajo – 20600 Furiani - Tél : 04.95.30.14.90.

[Email : secretariat@corse.fff.fr](mailto:secretariat@corse.fff.fr)





FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

LIGUE CORSE DE FOOTBALL

Le présent règlement est à disposition au siège de la Ligue Corse de Football en version papier ainsi que numériquement sur le site de cette dernière.

Siège social :

Rue Claude Papi – Stade de Volpajo – 20600 Furiani - Tél : 04.95.30.14.90.

Email : secretariat@corse.fff.fr

